

Seul le texte prononcé fait foi

**Inauguration du Parlement vaudois, le
14.04.2017, à la Cathédrale**

**Intervention de
Pascal Broulis**

Mesdames, Messieurs,

Les députés vaudois viennent de retrouver leur maison !

Ils s'y sont installés ce matin, et c'est un moment que tous les acteurs de notre démocratie cantonale - des citoyens aux magistrats - peuvent vivre comme un accomplissement.

D'abord, parce que ce nouveau parlement est beau !

J'en remercie tous ceux qui l'ont réalisé.

Sa calme silhouette de pyramide tronquée se démarque des toits séculaires de la Cité tout en s’y intégrant pleinement.

Elle allie l’ancien et le moderne, l’histoire et le contemporain.

Au nord, le fronton élevé par Alexandre Perregaux a été rétabli dans son allure originelle, jusqu’aux balustres qu’il avait perdues.

Il rappelle à la fois les racines antiques de notre démocratie et cette charnière entre 18^e et 19^e siècle qui la vit triompher dans un Pays de Vaud libéré.

Au sud et à l’ouest, les façades sont vitrées, les lignes tendues, résolument modernes.

C’est un édifice du 21^e siècle, le nôtre.

Ce siècle qui n'échappe pas aux tentations autoritaires.

Ce siècle où les valeurs de la démocratie ont besoin d'être réaffirmées, ce que fait ce nouveau parlement.

A l'est, son nouvel accès le met en correspondance directe avec la Cité.

Il s'affirme encore comme un symbole de l'ouverture et de la transparence que réclame la gestion des affaires publiques.

Au centre, il y a la magnifique salle parlementaire.

C'est le lieu des débats, de l'écriture des lois chantées dans notre hymne cantonal.

Et puis il y a le toit.

Un toit de bois vaudois, couvert de tuiles vaudoises, qui nous renvoie à nous-mêmes à notre démocratie, aux échanges qui la caractérisent, parfois orageux mais en fin de compte féconds.

Ce toit représente l'accomplissement que j'évoquais.

Car ce parlement aurait pu ne pas voir le jour.

Il avait déjà longuement attendu.

L'incendie de 2002 était presque une allégorie cantonale.

A l'époque, il y avait le feu à la maison Vaud et nos finances étaient d'un rouge incandescent.

L'Etat a donc prêché d'exemple : la reconstruction a été repoussée.

Nous avons su éteindre cet incendie-là, faire venir des jours meilleurs.

En juin 2012 le projet était prêt à démarrer.

Soigneusement élaboré, vainqueur d'un exigeant concours, il avait obtenu son crédit d'ouvrage, ultime étape législative.

Mais il s'est avéré qu'il n'obtenait pas l'adhésion populaire.

16'300 signatures contestaient la forme et le revêtement de son toit.

Or un parlement, avec tout son sens politique – ce mot dont je rappelle qu'il signifie originellement « qui concerne le citoyen » - ne peut se passer de l'adhésion populaire.

La reconstruction risquait d'être retardée des années encore.

Mais il s'est avéré qu'elle pouvait être sauvée, à condition d'entendre les réticences des référendaires.

Ceux qui portaient le projet l'ont compris.

Ainsi, et pour la première fois peut-être en Suisse un référendum n'a pas été voté, alors même que ses principales revendications étaient satisfaites.

Sans dépenses luxueuses !

Notre nouveau parlement n'a coûté que 27 millions et 627'000 francs, pour un chantier achevé tout juste trois ans.

Le Parlement d'Ecosse, inauguré en 2004 a coûté plus de 400 millions de livres, soit... dix fois son budget initial.

Au final Mesdames et Messieurs, nous avons bâti sur un matériau exigeant, difficile à trouver, mais que je tiens pour toujours disponible à qui le cherche obstinément.

Nous avons bâti sur la volonté d'aboutir ; nous avons bâti sur le dialogue.

Je crois que c'est l'illustration de la démocratie et je souhaite que cela inspire celles et ceux qui siégeront sous ce nouveau toit.

Je vous remercie de votre attention.

Pascal Broulis